



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2019-052

Nombre de conseillers

en exercice : 12  
présents : 10  
votants : 11  
(dont 1 procuration)

L'an deux mille dix-neuf  
le : 18 décembre à 20 heures 15  
le Conseil Municipal de la commune de DIORS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2019

Membres :

*Mesdames et Messieurs : Claude DURAND, maire, Christian BARON, Yolande CASSARA, Eric CLEMENT, Philippe DEVAULT, Laurence DI DOMENICO, Marie-France GUDIN, Nathalie MOREAU, Christophe MOULIN, Denis PARIS,*

*Absents excusés : Anthony BONNIN (donne procuration à Yolande CASSARA), Jérémy SCHULETZKI*

*Secrétaire de séance : Yolande CASSARA*

Délibération n°2019-052 : Intercommunalité - Avis sur l'enregistrement d'une plateforme de stockage et valorisation de déchets verts et bois - La Martinerie

Monsieur le maire informe l'assemblée que les services de Châteauroux Métropole ont fait parvenir une demande d'avis après étude, pour l'implantation d'une plateforme de valorisation de déchets verts et bois sur le site de La Martinerie - commune de Diors - et sur l'usage futur proposé en cas de cessation définitive d'activité.

**Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal**

- Emet un avis favorable pour l'implantation d'une plateforme de valorisation de déchets verts et bois sur le site de La Martinerie - commune de Diors
- Emet un avis favorable pour les 2 propositions en cas d'arrêt de l'activité du site.

Vote :11  
Pour : 11 (dont 1 procuration)  
Contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
Pour copie conforme : Le Maire, Claude DURAND

